

Amiens, le 5 juillet 2010

Monsieur Pierre BAYLE
Préfet de l'Aisne
Cabinet du Préfet
2 rue Paul Doumer
02010 LAON Cedex

Lettre recommandée avec accusée de réception

**Objet : démission du comité de pilotage de l'étude sur
les pelouses calcaires de la vallée de la Marne**

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur la situation suivante.

A plusieurs reprises nous avons demandé des clarifications sur l'évolution possible du périmètre de la réserve naturelle du coteau de Chartèves, ainsi que des rectifications de compte rendu de réunion du comité de pilotage. Ces demandes ont été effectuées par courriers en date du 20 novembre 2009 et du 3 décembre 2009.

Nous vous avons informé qu'en l'absence de réponse de votre part notre association quitterait le comité de pilotage.

Par un courrier en date du 26 avril 2010, nous déplorions l'absence de réponses de vos services et, dès lors, notre démission du comité de pilotage devenait effective.

La lecture du dernier compte rendu de ce comité de pilotage nous laisse interrogatif sur sa qualité : comment expliquer que nous sommes notés « excusés » alors que ce ne fut pas le cas d'autant plus que nous ne faisons plus partie de ce comité ?

Nous vous demandons donc de respecter notre décision et de nous ôter de la liste des membres du comité de pilotage de l'étude sur les pelouses calcaires de la vallée de la Marne et de ne plus nous considérer comme invités, absents ou excusés dans les courriers et compte rendu relatifs aux prochaines réunions.

Dans l'attente d'une véritable concertation, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de notre haute considération.

Le Président



Patrick THIERY

Copie à : Mme Chantal JOUANNO, Secrétaire d'État à l'écologie,
Monsieur le Préfet de Région Picardie
France Nature Environnement
Aux membres du comité de pilotage